

Lettre du représentant Guimberteau, en mission à Tours, transmettant les dons en argenterie des dépouilles d'églises du district de Preuilly, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794)

Jean Guimberteau

Citer ce document / Cite this document :

Guimberteau Jean. Lettre du représentant Guimberteau, en mission à Tours, transmettant les dons en argenterie des dépouilles d'églises du district de Preuilly, lors de la séance du 17 pluviôse an II (5 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) pp. 309-310;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34747_t1_0309_0000_5

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Le Peuple

Jurons d'exterminer les Rois;

Récit

Une guerre affreuse, éternelle,
De leurs forfaits sera le prix;
Et bientôt le Français, objet de leurs mépris,
Elèvera sur leurs Palais détruits
Une Montagne universelle;

*Le Peuple**Chœur Général*

Et bientôt le Français, etc.

Deuxième Récit

Vous qui pleurez dans l'esclavage,
Peuples soyez libres et grands;
Et ranimez votre courage
Pour exterminer vos tyrans.

Le Peuple

Pour exterminer vos tyrans.

Récit

Qu'une guerre affreuse, éternelle,
De tous les crimes soit le prix;
Et bientôt le Français, objet de leurs mépris,
Elèvera sur leurs palais détruits
Une Montagne universelle.

*Chœur Général**Le Peuple*

Et bientôt le Français, etc.

Troisième Récit

Brûlons les sceptres, les couronnes,
Des opprimés brisons les fers,
Mettons le Peuple sur les Trônes
Des Potentats de l'univers.

Le Peuple

Des Potentats de l'univers.

Récit

Une guerre affreuse, éternelle,
De leurs forfaits sera le prix;
Et bientôt le Français, objet de leurs mépris,
Elèvera sur leurs palais détruits
Une Montagne universelle.

*Chœur Général**Le Peuple*

Et bientôt le Français, etc.

Quatrième Récit

Tremblez vils Tyrans de la terre,
Oppresseurs de l'humanité,
Courbez vos fronts dans la poussière
Au seul nom de la Liberté.

Le Peuple

Au seul nom de la Liberté.

Récit

Une guerre affreuse, éternelle,
De vos forfaits sera le prix,
Et bientôt le Français, objet de vos mépris,
Elèvera sur vos palais détruits.
Une Montagne universelle.

*Chœur Général**Le Peuple*

Et bientôt le Français, objet de vos mépris,
Elèvera sur vos palais détruits,
Une Montagne universelle.

L'Auteur de ces trois hymnes est le Citoyen
Regnault, sous lieutenant de l'artillerie nationale.

AUTRE HYMNE

Une voix seule

Sublime don des Cieux, O Raison éternelle
Viens habiter ces lieux, ils te sont consacrés;
De ton divin flambeau, que la flamme immor-
[telle,
Ramène vers le bien, les humains égarés.
Lorsque tous nos Aïeux erroient à l'aventure,
Tu vins les rassembler par des communs liens;
Tu dirigeas l'instinct de l'aveugle nature,
Et dictas tes décrets aux premiers citoyens.

Chœur

Sublime don des Cieux, etc.

MINEUR

Une voix seule

Bientôt méconnoissant ta doctrine sacrée,
Des tyrans orgueilleux ils reçurent des fers;
Et de distinctions une foule abhorrée,
Par de honteux abus subjuguèrent l'Univers.

Chœur

Tu parus; à ta voix l'homme redevint libre.
Il reconquit ses droits et son égalité,
De la société tu fixas l'équilibre,
Et fis tomber les rois de leur trône agité.

MAJEUR

Une voix seule

Des Peuples opprimés tu soutiens l'espérance;
Tu fais fuir les soldats des despotes altiers;
Et ton génie ardent qui plane sur la France,
De victoire en victoire entraîne nos guerriers.

Chœur

Sublime don des Cieux, etc.

Paroles du citoyen Choiset, Musique du citoyen
Ansel.

17

Le citoyen Jean Guimberteau, représentant
du peuple, annonce qu'il fait passer à la mon-
noie: 1°. 253 marcs d'argenterie; 2°. 31 marcs
7 onces 4 gros de galons et franges d'argent;
3°. 6 marcs 2 onces 7 gros d'étoffes d'or et
d'argent; 4°. 252 livres 3 onces 5 gros de cuivre
argenté; 5°. 1,554 livres de cuivre rouge et
jaune: le tout provenant des dépouilles de la
superstition, et remis par les administrateurs
du district de Preuilly (1).

Mention honorable des dons, et insertion au
bulletin (2).

[Tours, 12 pluv. II. Le repr. dans la 15^e division,
à la Convention] (3)

« Citoyen Président.

Les administrateurs et l'agent national provi-

(1) P.V., XXXI, 21. Mention dans C. Eg., n° 537;
J. Fr., n° 500.

(2) B¹°, 17 pluv. Rien dans AULARD.

(3) C 291, pl. 921, p. 29.

soire du district de Preuilly viennent de m'adresser 5 poinçons et 2 caisses contenant :

[Suit l'énumération du P.V.]

Ces matières proviennent des conquêtes faites par la Raison et la Philosophie dans les ci-devant sanctuaires de la superstition et du fanatisme, et je les fais passer à la Monnaie comme une expiation de plusieurs siècles d'erreur. S. et F. ».

GUIMBERTEAU.

18

Le représentant du peuple Bentabole annonce qu'il envoie 8,000 l. destinées à secourir nos braves défenseurs, à lui remises, savoir; 1,200 liv. en numéraire par la citoyenne veuve Milleville, 2,000 l. en assignats par le citoyen Poulan, 2,400 liv. par la citoyenne Marie-Anne-Rosalie Brochard, 2,000 liv. par la citoyenne Dumouchet, et enfin 400 liv. par le citoyen Guérineau-Lavarenne, tous demeurant à Châteaudun (1).

Mention honorable des dons, et insertion au bulletin (2).

[Châteaudun, 3 pluv. II. Le repr. dans l'Eure-et-Loir et l'Orne au présid. de la Conv.] (3)

« Citoyen Collègue,

Je t'adresse la somme de 8 000 l. qui m'a été remise, savoir :

- 1 200 livres en numéraire par la citoyenne V^{ve} Milleville, domiciliée à Châteaudun.
- 2 000 l. en assignats par le cit. Fr. Poulard, cultivateur, domicilié dans la commune de Châteaudun.
- 2 400 l. en assignats par la citoyenne Marie Anne Rosalie Brochard, de Châteaudun.
- 2 000 l. en assignats par la citoyenne Dumouchet, de Châteaudun.
- 400 l. en assignats par le cit. Guérineau-Lavarenne, domicilié à Châteaudun.

8 000 l. TOTAL

Ils offrent cette somme à la Patrie pour secourir nos braves défenseurs. Le cit. Poulard a offert de plus celle de 1000 l. pour l'embellissement de la salle des séances de la Société populaire de cette commune à laquelle j'ai fait passer la dite somme. Ces dons prouvent les progrès continuels de la Révolution et la confiance qu'elle acquiert tous les jours en dépit des aristocrates. S. et F. »

BENTABOLE.

19

Le maire de la commune de Thourotte (4), district de Compiègne, annonce que les citoyens de cette commune ont fait un don de 13 che-

(1) P.V., XXXI, 20 et ci-dessus, 14 pluv., n° 32 a. Mention dans C. Eg., n° 537.

(2) Bⁱⁿ, 17 pluv. (suppl.). Rien dans ALLARD.

(3) C 291, pl. 921, p. 28.

(4) Et non Thourolle.

mises pour les défenseurs de la Patrie, et demande avec instance l'organisation de l'instruction publique.

La mention honorable et l'insertion au bulletin (1) sont décrétées, ainsi que le renvoi au comité d'instruction publique, relativement audit objet (2).

[Thourotte, 14 niv. II] (3)

« Citoyen président,

La commune de Thourotte, district de Compiègne, donne aux généreux défenseurs de la patrie neuf bonnes chemises et quatre de vieux linge, total 13.

Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la paix. Vous avez brisé le talisman de la royauté, les despotes et les tyrans sont vaincus et la liberté recouvrée, Vive la République.

Nous désirons avec impatience l'organisation de l'instruction publique, et la Convention juste ne se séparera sans avoir terminé ce grand ouvrage, et qui soit et sera utile à tous les citoyens des campagnes, et soient formés sous les yeux des instituteurs, les campagnes instruites ils deviendront des vrais républicains, des amis de la Liberté et de l'égalité; ainsi formés dans une nouvelle loi, nous goûtons déjà, les bienfaits; ainsi la Convention juste ne se séparera pas sans avoir donné au peuple français, une Constitution républicaine, qui doit faire notre bonheur à tous, voilà nos souhaits. S. et F. ».

Casimir DEMONCEUX (*agent nat.*), PINCHEFER (*maire*).

20

Les administrateurs révolutionnaires du district de Montdidier invitent la Convention nationale à continuer ses travaux, et lui annoncent qu'ils ont envoyé à la trésorerie nationale 512 marcs 6 onces 3 gros d'argenterie provenant des églises de treize communes de leur ressort, dont l'état est joint (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), et renvoi à l'administration des domaines nationaux.

21

Laplane, chef de brigade du 4^e bataillon de la Charente, annonce à la Convention nationale la prise de deux chefs de brigands, fameux par leur scélératesse, la ci-devant comtesse de la Rochefoucault et Thoumasseau (6).

Insertion au bulletin (7), renvoi au comité de salut public.

(1) Bⁱⁿ, 17 pluv.

(2) P.V., XXXI, 20.

(3) F^{17A} 1009^B, pl. 2, p. 2082.

(4) P.V., XXXI, 20. Mention dans J. Sablier, n° 1121.

(5) Bⁱⁿ, 17 pluv.

(6) P.V., XXXI, 21.

(7) Bⁱⁿ, 17 pluv. Mention dans Audit. nat., n° 501; J. Fr., n° 500; M.U., XXXVI, 280; Débats, n° 504, p. 239; J. Sablier, n° 1121; J. Paris, n° 402; C. Eg., n° 537; F. S. P., n° 218; Rép., n° 48; Ann. patr., n° 401; Batave, p. 356.